

## EPIC « OFFICE DE TOURISME DE BELLE-ÎLE-EN-MER »

Procès-verbal de la séance du comité de direction du jeudi 20 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 20 mars 2025 à 19h00, les membres du COmité de DIRection de l'Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis à la Communauté de Communes – Le Palais, sous la présidence de Pierre-Paul AUBERTIN.

Nombre de co	nseillers:
> en exercice	: 21
présents :	12
➤ votants:	14

:	* Membres présents :	
	Collège des élus	Jean-Luc GUENNEC, Tibault GROLLEMUND, Ronan JUHEL, Valérie LE BIHAN, Hélène
		JUGEAU, Dominique ROUSSELOT.
	Collège des professionnels	Dominique MICHAUD, Pierre-Paul AUBERTIN, Marianne LE POETVIN, Nicole LENOBLE,
		Stéphane MAUGER,
	Collège des personnalités qualifiées	Pierrick PAINVIN,
	* Membres représentés :	
	Collège des élus	Soizic LUCAS donne pouvoir à Ronan JUHEL,
	Collège des professionnels	***************************************
	Collège des personnalités qualifiées	Régina DUTACQ donne pouvoir à Dominique MICHAUD,
	* Membres absents :	Noémie SOULIER, Guillaume CHATELAIN, Katia LE PORT, Marie THUILLIER,
	Collège des élus	
	Collège des professionnels	Laurent CLEMENT, François DESARD, Claude LEBORGNE,
	Collège des personnalités qualifiées	
	* Étaient également présents :	Julien FROGER – Directeur de l'office de tourisme
		Geneviève PAILLET – Responsable Administrative, partenariats et qualité de l'office de tourisme

Date de convocation: 18/02/2025

## Ordre du jour

## 1. Approbation du dernier compte rendu

- 2. Activité 2024/2025
- 2.1. Approbation du Rapport d'Activité 2024
- 2.2. Approbation du Programme d'Activité 2025

### 3. Personnel

- Rappel des objectifs en matière d'effectifs 2025/2026 *3.1.*
- *3.2.* Opportunité d'annualisation du temps de travail et présentation du projet accord-cadre sur l'aménagement du temps de travail

## 4. Finances

- *4.1.* Approbation du Compte Administratif 2024
- *4.2.* Approbation du Compte de Gestion 2024
- *4.3.* Affectation du résultat 2024
- Approbation du budget prévisionnel 2025 4.4.
- 4.5. Approbation de l'édition de la carte touristique 2025/2026

## 5. Questions diverses





## Le président ouvre la session ordinaire du COmité de DIRection à 19h00

Le directeur informe les membres du COmité de DIRection, que le conseil communautaire s'est prononcé favorablement, le 18 mars dernier, pour prolonger la durée de l'EPIC jusqu'au 31 décembre 2025.

Cette décision est motivée par le souhait de ne pas agir dans la précipitation, de faire participer le CODIR à l'élaboration des statuts du SPIC ainsi que par le fait que le Trésor Public était réticent à un transfert en cours d'année.

Ce report de changement de statut implique que le CODIR doit se prononcer non seulement sur le compte administratif 2024 et le compte de gestion 2024 mais également sur le rapport d'activités 2024, le plan d'actions 2025 ainsi que sur le budget primitif 2025.

## 1. Validation du dernier compte rendu du CODIR du 23 janvier 2025

Votes: 14	Pour	14
	Contre	0
	Abstention	0

Le compte rendu du CODIR du 23 janvier 2025 était joint à l'invitation. Celui-ci ne soulevant ni question, ni observation, est approuvé à l'unanimité.

#### 2. Activité 2024/2025

## 2.1. Approbation du Rapport d'Activité 2024

Les membres du COmité de DIRection trouvent le rapport d'activités, réalisé par Camille et Maud, très bien fait.

À noter en 2024:

L'aménagement dans les nouveaux locaux La nouvelle carte touristique Le travail sur les réseaux sociaux La relative stabilité du nombre de partenaires Le retour des réunions annuelles du tourisme La reprise des relations avec l'ADT56 et le CRT Bretagne



Le rapport d'activités présente un schéma des missions de l'Office de Tourisme

Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement!



OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003 ☎: 00 33 (0)2 97 31 81 93 – info@belle-ile.com - www.belle-ile.com



## Les objectifs 2025:

Conforter la place de l'Office en centre bourg

Renforcement de la collaboration avec la Baie de Quiberon : la semaine passée les équipes d'AQTA, Carnac et Belle Ile ont passé une journée ensemble

Améliorer la signalétique en gare maritime de Quiberon

Développer notre banque d'images et notre vidéothèque

Faire vivre les collaborations d'actions promotionnelles avec CRT et ADT

Renforcer les liens avec les partenaires et animer le réseau

Obtenir le label Destination d'Excellence

Votes: 14	Pour	14
	Contre	0
	Abstention	0

Le rapport d'activités 2024 et le plan d'actions 2025 sont approuvés à l'unanimité.

Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement!



## 3.1 – Rappel des objectifs en matière d'effectifs 2025/2026

Une analyse rétrospective et prospective a été effectuée en lien avec le bureau sur les besoins en personnel de l'OTBI. Cette analyse a été présentée en CODIR le 23 janvier dernier.

L'histoire des effectifs de l'Office a été retracée depuis 2022 avec les grandes fonctions de l'Office : Accueil, Communication, Commercialisation (arrêté en 2023), Partenariat et Administration. En 2022 nous avions 7.90 ETP ce qui est la référence de l'Office. Les ETP diminuent en 2023 et 2024 du fait des mouvements de personnels.

L'année 2025 se traduit différemment car c'est une année de rééquilibrage avec des recrutements en cours d'année. A ces missions et ETP il faut ajouter la gestion de la taxe de séjour, qui correspond à 0.3 ETP.

On peut constater que les besoins de l'Office sans la commercialisation et avec la taxe de séjour sont stables.

Une étude avec la masse salariale a également été réalisée, on constate que celle-ci est bien maitrisée.

Les objectifs pour l'année 2025 sont :

- Stabiliser l'équipe
- Aller à la rencontre des partenaires et des acteurs économiques
- Développer nos réseaux sociaux avec plus de contenus spontanés
- Mettre en lumière l'agenda sur les différents supports

ANALYSE COMPAREE	2022	2023	2024	Objectif 2025	Objectif 2026
ACCUEIL	3,60	3,70	3,46	3,84	3,87
COMMUNICATION	1,30	1,10	1,50	1,90	1,90
COMMERCIALISATION	1,50	1,10	Sans objet	Sans objet	Sans objet
PARTENARIAT	0,70	0,80	0,60	0,87	1,10
ADMINISTRATION	0,80	0,85	1,00	0,75	0,75
TOTAL	7,90	7,55	6,56	7,36	7,62
Taxe de séjour	Sans objet	Sans objet	Sans objet	0,3	0,3
TOTAL AVEC TS	Sans objet	Sans objet	Sans objet	7,66	7,92
<b>Masse salariale</b> avec indemnité de départ	406 405 €	353 006 €	377 727 €	361 000 €	368 000 €

## Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement!





# 3.2 – Opportunité d'annualisation du temps de travail et présentation du projet accord-cadre sur l'aménagement du temps de travail

#### Rappel du cadre général

L'ensemble des salariés de l'Office de Tourisme (à l'exception, du directeur de droit public) dépendent de la convention collective des organismes de tourisme. La convention collective précise l'organisation du temps de travail de manière limitative (ex. 35/sem. + 2 j. de repos hebdo. consécutif, ...). Afin d'ajuster ces conditions de gestion du travail, les organismes ont alors la possibilité de mettre en place un « accord cadre » permettant d'ajuster la gestion du temps de travail aux contraintes locales et saisonnières, tout en concevant certains Totem (ex. valorisation des dimanches travaillés).

## Éléments de contexte internes préalables

Du temps de l'association (2000-2001) un accord cadre permettait de porter le temps de travail hebdomadaire en saison à 39h, en contrepartie d'un même nombre de semaine, équivalente, à 31h hors saison. Cet accord a été suspendu du temps de l'association.

Depuis 2024, un accord a été passé pour déroger au principe des 2 jours de repos hebdomadaires consécutifs toute l'année. Cependant, la récurrence des 2 jours non consécutifs se révèle peu durable pour le personnel.

#### Conditions préalables à la mise en place d'un accord

Maîtriser l'effectif durablement (et les charges liées), conformément à l'engagement :

- en stabilisant une équipe de salariés à l'année
- permettant la mobilisation sur l'accueil et le « back-office » indispensable au fonctionnement
- en limitant le recours aux renforts saisonniers

Garantir la mobilisation de tous les salariés (sauf RAP et Dir.) sur les fonctions d'accueil dans des proportions très variables suivant les salariés et en fonction des périodes

#### Objectifs recherchés par l'accord dans le respect des conditions préalables

Optimiser les ouvertures de l'Office de Tourisme en cohérence avec la politique « Vivant à l'année » portée par le territoire et avec la position centrale de l'Office de Tourisme, les commerces alentours

Des évolutions 2025 dans l'ouverture de l'accueil :

En saison, élargissement des heures d'ouverture par rapport à 2024

- Juillet-aout +1h30/jours (nb. fermeture dimanche après midi)
- Avril à juin & sept. + 1h00/jours (nb. fermeture le dimanche, sauf ponts)

Hors saison, optimisation des ouvertures en compensation de la saison et en favorisant le back office

- Octobre à mars fermeture accueil le jeudi, pour travail en back office)
- Novembre à janvier (hors vac), fermeture le samedi après-midi et régulièrement pour travail back office

Permettre les 2 jours consécutifs de repos hebdomadaire, comme norme de fonctionnement

Créer une régularité dans les plannings individuels de travail (récurrence des rythmes)





SIRET 878 114 107 00013 − Atout France IM 056200003

3 : 00 33 (0)2 97 31 81 93 − info@belle-ile.com - www.belle-ile.com

### Accord Cadre en cours de validation

SAISON jusqu'à 42 h/sem max. Entre avril et septembre généralement 37-38h/sem AILES ET HORS SAISON 35h/sem diminué ponctuellement en récupération entre octobre et mars des heures réalisées en saison

#### 4 – Finances

- Approbation du Compte Administratif 2024
- Approbation du Compte de Gestion 2024 4.2

La maquette budgétaire a été transmise a tous les membres du CODIR.

Notre exercice 2024 présente un excédent d'Investissement de 96 025,36 euros et un excédent de Fonctionnement de 429 492,78 euros.

Le résultat de fonctionnement 2024 s'explique en grande partie par l'excédent reporté de 2023.

FONCTIONNEMENT	2024	
Dépenses	700 026,48 €	
Dépenses de l'année	700 026,48 €	
Déficit reporté	- €	
Recettes	1 129 519,26 €	
Recettes de l'année	735 436,46 €	
Excédent reporté	394 082,80 €	
	•	

INVESTISSEMENT	2024	
Dépenses	54 435,79 €	
Dépenses de l'année	54 435,79 €	
Déficit reporté	- €	
Recettes	150 461,15 €	
Recettes de l'année	30 921,74 €	
Excédent reporté	119 539,41 €	
Résultat	96 025,36 €	

Votes: 14	Pour	14
	Contre	0
	Abstention	0

Les membres du COmité de DIRection approuvent à l'unanimité le Compte Administratif 2024.

Votes: 14	Pour	14
	Contre	0
	Abstention	0

Le compte de gestion 2024 établi par la trésorerie est approuvé à l'unanimité.

## 4.3 – Affectation du résultat 2024

Les résultats de fonctionnement et d'investissement étant réaffectés intégralement sans affectation entre section il n'y a pas de délibération à prendre.

Le résultat de la section d'investissement 2024 (96 025 €) reporté en 2025, se cumulera aux recettes d'amortissements de l'année sur la même section.

Il en ressort une recette d'investissement durablement suffisante pour couvrir les besoins de l'établissement eu égard à sa nature, sans besoin d'affectation du résultat de la section de fonctionnement 2024.

# Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement!



OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS SIRET 878 114 107 00013 - Atout France IM 056200003

#### Fonctionnement 2025

En recette au Chapitre 002 = 429 492,78 €

#### **Investissement 2025**

En recette au Chapitre 001 = 96 025,36 €

## 4.4 – Approbation du budget prévisionnel 2025

#### Préalable sur l'équilibre budgétaire:

Conformément à l'article L1612-4 du Code des Collectivités, le budget doit être voté en équilibre pour chacune des sections (Fonctionnement et Investissement). Le CGCT (art L1612-6 et -7) autorise toutefois un suréquilibre budgétaire. Il est ainsi admis un excédent de la section d'investissement provenant des résultats du Compte Administratif précédent.

#### Résumé sur la situation actuelle:

Budgétairement, l'exercice prévisionnel 2025 est excédentaire en section d'investissement, grâce aux reports d'excédents de l'année antérieure et à l'équilibre en section de fonctionnement

Chaque membre du COmité de DIRection a reçu un budget primitif détaillé et expliqué. (voir en annexe)

Après discussion, il est décidé d'augmenter le budget consacré aux annonces et insertions et aux frais de réception, comptes 6231 et 6257, afin de pouvoir faire face à d'éventuelles opportunités de parution et d'accueil pressee. Tibault GROLLEMUND suggère que l'Office organise en saison des accueils/ des évenements sur la place devant l'office de tourisme.

Le compte 6231 passe donc de 3 000,00 € à 5 000,00€

Le compte 6257 passe de 3 000,00 € à 8 000,00 €.

Avec ces évolutions, le chapitre 11 est estimé à 191 780,00€

Le chapitre 12 correspond a l'estimation présentée en janvier soit 364 680,00€. Ce qui est moindre que l'an passé car en 2025 nous n'aurons pas de prime de ruptures a verser.

Le chapitre 67, Charges exceptionnelles, intègre le règlement du litige qui oppose l'Office à l'ancienne directrice. Le jugement definitif devrait intervenir fin avril 2025. Cette charge est légèrement contrebalancée par la reprise de provision d'un montant de 15 680,00. Suite au règlement du litige, la CPAM et France Travail sont susceptibles de se retouner contre l'office et de demander le remboursement des sommes versées, mais aujourd'hui ce risque n'est pas chiffrable.

Le chapitre 67 comprend également un reversement à la collectivité d'un montant de 250 000,00€. Si l'Office était passé en SPIC au 1er avril, la situation serait inverse et c'est la CCBI qui aurait abondé le budget de l'office par une subvention d'équilibre(estimée à 140 000,00€) et non plus par le reversement intégral de la taxe de séjour (estimée à 530 000,00€).

Cette année, nous intégrons au budget une provision pour primes de départs en retraite. Cette prime est conventionnelle, et correspond a 25% du salaire brut par année de présence, ce qui génére des montants importants qu'il convient d'anticiper.

L'impôt sur les bénéfices diminue fortement car en 2024 nous avons versé l'impôt 2023 et les acomptes 2024.





OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS SIRET 878 114 107 00013 - Atout France IM 056200003

#### Concernant les recettes :

Les recettes liées aux partenaires sont minorées de 7 000,00€.

Le fait que Geneviève gére la taxe de séjour est valorisé a compter du mois de juillet comme prévu par la convention de mise à disposition. Une recette de 6 090,00 est prévue au compte 70848.

A la section investissement, on trouve des dépenses liées à l'aménagement de l'office.

Les membres du CODIR valident l'intégration d'une dépenses liées à la signalétique (table d'orientation en lave emaillée par exemple) pour un montant de 4 500,00 ce qui porte le compte 2181 à 8 000,00€.

27

TOTAL

#### **FONCTIONNEMENT** Dépenses 2024 2025 002 € 144 469,10 | 191 780,00 € 011 012 377 683,97 ( 364 680,00 € 014 € 022 € 023 € 042 675 € 042 6811 € 2 672,67 | 500,00€ 65 66 € 67 112 000,00 [ 388 450,00 € 36 787,62 € 30 921 74 1 68 32 279,00 | 16 200,00 € 69 TOTAL 700 026,48 | 998 397,62

es	2024	2025
	394 092,80 [	429 492,78 €
	14 231,47 [	500,00 €
	• T	- €
	186 818,70 [	174 490,00 €
9	- 1	- €
	E 1	- €
	532 386,29 [	531 000,00 €
	- 1	- €
	2 000,00	15 680,00 €
L	1 129 529,26	1 151 162,78

RESULTAT	Constaté 2024	Prévisionnel 2025
Fonctionnement	429 502,78	152 765,16 €

Dépenses	2024	2025
001	- 1	- €
020	- 1	4 500,00 €
040	-2 1	- €
041	- 1	- €
16	- 1	- €
20	- 1	- €
204	- 1	- €
21	54 435,791	20 000,00 €

54 435,79 |

€

24 500,00

INVESTISSEMENT

Recette	25	2024	2025
001		119 539,41	96 025,36 €
021		20 j	- €
024		- (	- €
040	9	30 921,74	22 401,62 €
041		= 1	- €
10	10222	F1 ()	- €
10	1068	- 1	- €
13	9	s: ()	- €
16		- 1	- €
20		F1 ()	- €
23		- 1	- €
27		5 [	- €
TOTA		150 461,15	118 426,98

RESULTAT	2024	2025
investissement	96 025,36	93 926,98 €

Votes: 14	Pour	14
	Contre	0
	Abstention	0

Le budget primitif est validé a l'unanimité.

Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement!



#### 4.5. Approbation de l'édition de la carte touristique 2025/2026

Nous devons lancer l'impression de la carte touristique 2025/2026 dans sa version actuelle.

Le devis est à 16 900€ HT, hors la délégation de signature du directeur ne l'autorise pas à engager de dépenses supérieures à 10 000,00€ HT.

Votes: 14	Pour	14
	Contre	0
	Abstention	0

Le CODIR autorise unanimement le directeur a engagé la dépense de 16 900,00€ HT pour l'impression de la carte touristique.

### Porté à connaissance : Engagement puis supérieurs à 2 000,00€ HT

Comme précisé dans la délégation de signature du directeur de l'Office, nous présentons l'ensemble des dépenses engagées dont le montant est supérieur à 2 000,00€ HT.

Chapitre	Compte	Fournisseur	Intitulé	Montant HT proratisé
11	6288	Mairie de Sauzon	Participation Point I Sauzon	7 751,00
69	6951	SIE Lorient	4éme Acompte 2024 IS	8 070,00
11	611	LB2M	Maintenance « logiciel Ingénie »	2 765,74
11	6228	Yasmeen Besnier	Photothèque	6 720,00
11	611	Raccourci	Maintenance site internet	3 870,50
11	611	Berger <u>Levrault</u>	Maintenance logiciel Berger <u>Levrault</u>	2 830,62
69	6951	SIE Lorient	1er Acompte 2025 IS	4 035,00
11	6228	Pierre Mouty	Graphisme Guide de Voyage	3 798,99

## 5 – Questions diverses

Dominique ROUSSELOT suggère que la signalétique indiquant le nouvel office en sortie de bateau soit améliorée

Dominique MICHAUD exprime le fait que la gare maritime de Quiberon mérite des améliorations.

Pierrick PAINVIN indique que Belle Ile Bus s'est porté candidat pour occuper le deuxième guichet en gare maritime de Quiberon, afin de permettre une mise en avant du réseau de transport public.

Concernant la gare maritime de Quiberon : 3 groupes de travail ont été mis en place





SIRET 878 114 107 00013 - Atout France IM 056200003

1 groupe sur l'accueil des visiteurs (porté par Camille BEVAND) : 3 totems ont été validés (1 par île). En projet, la mise en place d'une carte des 3 îles placée à l'entrée de la gare reprenant des données objectives (population, taille...)

1 groupe sur les visiteurs sortants (au retour des îles)

1 groupe pour la communication sur les fragilités insulaires piloté par la région

Le groupe communication travaille sur l'évolution de durée consacrée à la communication institutionnelle sur les écrans publicitaires.

Des supports de communication seront placés dans la file d'attente.

Ronan JUHEL explique que sur le parking de Donnant, il y a 3 emplacements dédiés pour les écoles de surf. Les véhicules ne doivent pas y stationner la nuit. Il s'agit d'un site classé.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h20

